



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

ACTIONS ET OUTILS EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ EN LOIRE-ATLANTIQUE

WEBINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2022

Enjeux / transversalité de la mobilité

Quelques chiffres sur les mobilités

5 M de déplacements réalisés par jour dans le 44 dont **la moitié font moins de 5km**

39 % c'est la part des ménages bimotores
90 % possèdent au moins une voiture

4214 € c'est le coût moyen d'une voiture en 2022 (France)

78 % des déplacements de **3 à 5 km effectués en voiture**
34 % des déplacements de - de **1km réalisés en voiture**

74 % des personnes se rendant à leur travail utilisent une **voiture**

11 % en TC
4 % à vélo
4 % à pied

48 000

décès prématurés en France en 2016 en raison des particules fines PM2,5

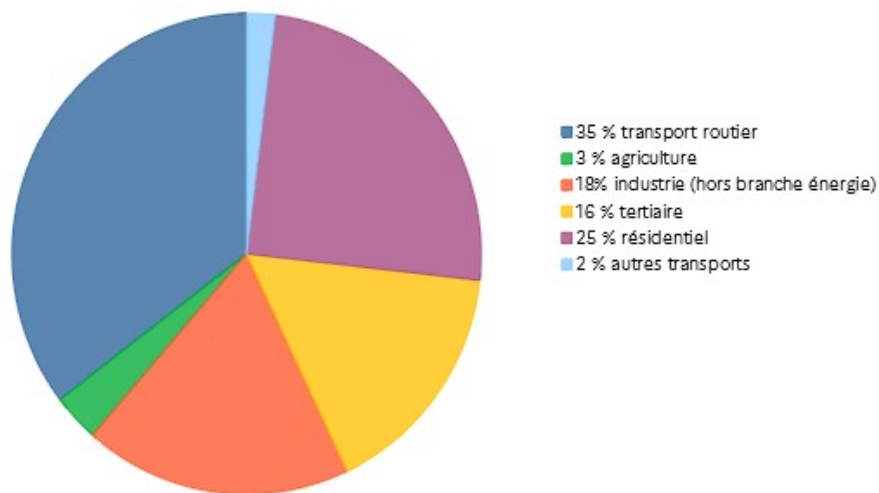
1,62 mètre linéaire cyclable par habitant en 2022

2 teqCO2 par habitant c'est l'empreinte carbone pour le seul secteur des transports (éq. à +1M de km en TGV ou 10 000 km en voiture)

Enjeux climatiques et énergétiques

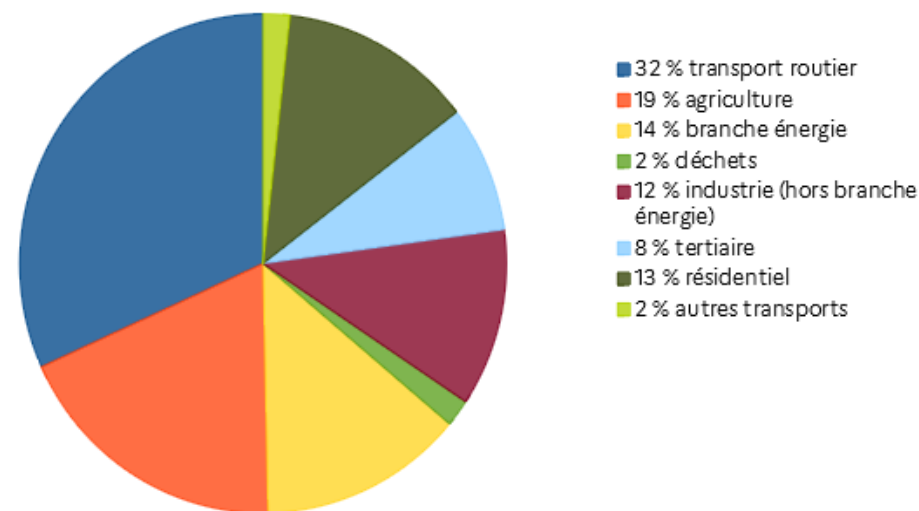
Consommations énergétiques - 2018

Loire Atlantique



Emissions de GES 2018

Loire-Atlantique



i. consommations et émissions issues principalement des produits pétroliers pour le secteur des transports

Enjeu environnemental

La mobilité est au cœur des transitions à opérer pour l'atteinte de l'objectif de **neutralité carbone** à horizon 2050 et espérer une limitation de l'évolution des températures en dessous de 2°C.

Pour l'instant en poursuivant les émissions actuelles (scénario RCP 8,5) :

+3 à 5°C en 2050

+6 à 9°C en 2100

(GIEC2021)

Outre les émissions de GES, les transports engendrent des nuisances, pollution de l'air, bruit, incidences sur le milieu naturel (aquatique notamment), consommations de ressources non renouvelables et de l'espace.

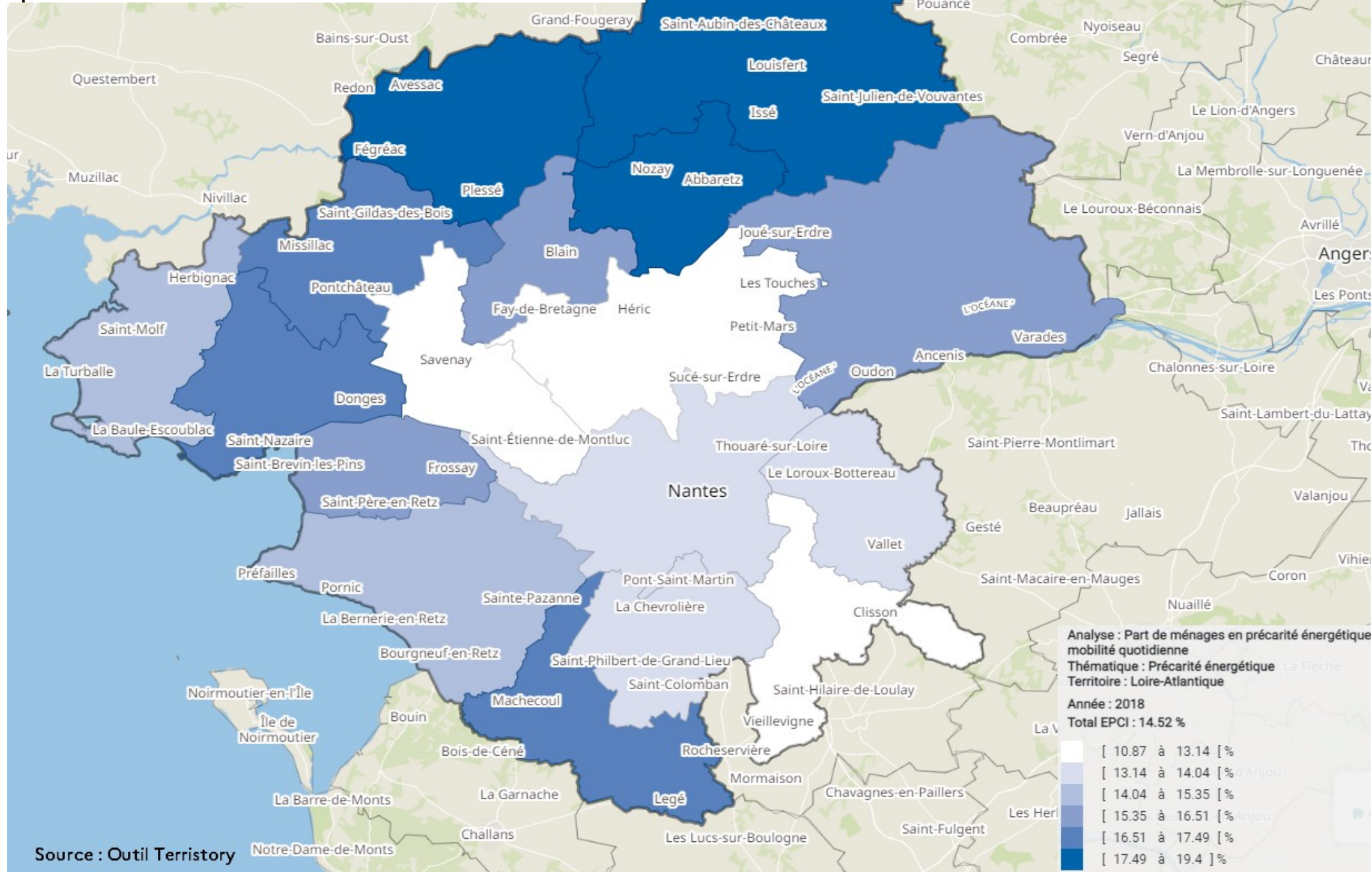
Enjeux économiques

La dépense énergétique « contrainte » correspond à la dépense effective en carburant de la voiture liée aux trajets effectués par le ménage pour se rendre sur son lieu de travail et/ou son lieu d'étude, ainsi que pour les achats, la santé ou des raisons administratives.

Ce seuil, fixé par convention au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population, est de **8 % pour le logement et de 4,5 % pour les déplacements** (INSEE, 2015).

La vulnérabilité énergétique dans les déplacements concerne **1 ménage sur 4** en dehors de la métropole nantaise.

Ménages en situation de précarité énergétique dans les mobilités quotidiennes



Planifier les mobilités

Pourquoi planifier ?

Répondre aux enjeux de la mobilité pour les citoyens (emploi ; accès aux services et loisirs ; isolement des aînés et des jeunes)

Développer de nouvelles solutions de mobilités alternatives à la voiture individuelle (autopartage / TAD / covoiturage)

Anticiper les évolutions sociétales en repérant les leviers du changement (quelles opportunités / menaces ?)

Concierter avec tous les acteurs du territoire et trouver des solutions sur-mesure, pensées avec les habitants

Repenser la ville, le territoire, l'urbanisme

Outils de planification des mobilités : PDM / PDMS

Plan De Mobilité (PDM)

(Ex-PDU)

Obligatoire pour les AOM situées dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants

Le PDM doit répondre aux 11 objectifs visés à l'article L1214-2 du code des transports, notamment :

- réduire l'usage de la voiture particulière dans les déplacements du quotidien
- partager équitablement la voirie entre tous les modes
- développer les modes actifs et les sécuriser
- agir sur le stationnement public
- organiser la logistique durable
- planifier la mobilité des entreprises et des scolaires
- introduire de nouvelles manières de se déplacer

QUELS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT D'UN PLAN DE MOBILITÉ ?

Indice de coût

- 60 à 300 000 euros suivant la taille l'AOM / 1 à 3 ans d'élaboration

Ingénierie

- Cellule régionale France Mobilités / AMI TENMOD / Appels à projets pilotés par la Banque des territoires ou le CEREMA, et parfois les conseils régionaux.

Hiérarchie

Le PDM doit être compatible avec : SCoT, DTA, PPA SAR, PCAET, SRADDET,

Plan De Mobilité Simplifié (PDMS)

Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

Simplifié *car :*

- volontaire avec liste de thématiques non imposées
- procédure d'élaboration du document allégée
- n'entretient pas de lien juridique avec d'autres documents de planification
- pour les EPCI non obligés de réalisation de PDM

Objectifs

- réduire l'usage de la voiture particulière
- améliorer l'usage de la voirie et la cohabitation des modes de déplacements
- développer les modes actifs
- agir sur le stationnement public
- organiser la logistique
- planifier la mobilité des entreprises et des scolaires
- introduire de nouvelles manières de se déplacer

QUELS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENTS D'UN PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ ?

Indice de coût

- 30 à 60 000 euros / 1 à 2 ans d'élaboration

Ingénierie

- Cellule régionale France Mobilités / AMI TENMOD / Appels à projets pilotés par la Banque des territoires ou le CEREMA, et parfois les conseils régionaux.

Financement

Plateforme de recherche d'aides aux territoires :
<https://aides.francemobilites.fr>

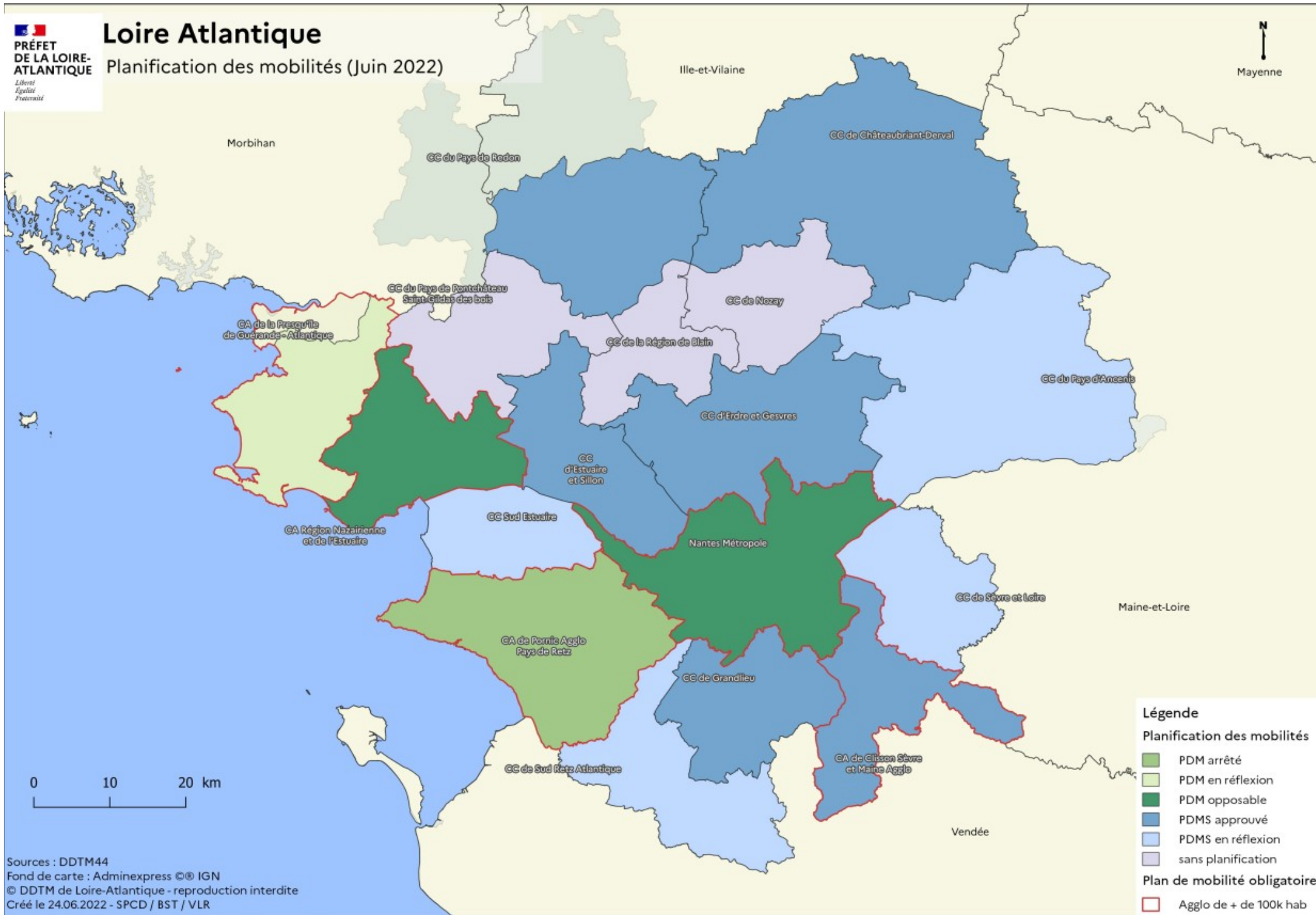


PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Loire Atlantique

Planification des mobilités (Juin 2022)



Légende

Planification des mobilités

- PDM arrêté
- PDM en réflexion
- PDM opposable
- PDMS approuvé
- PDMS en réflexion
- sans planification

Plan de mobilité obligatoire

- Agglo de + de 100k hab

Schéma Directeur Des Mobilités Actives (SDMA)

Document volontaire

Objectifs

- Aménager en vue de créer les conditions favorables à la pratique quotidienne des modes actifs grâce à des aménagements adéquats
- Communiquer pour promouvoir les mobilités actives auprès de toutes les populations d'un territoire
- Développer des services vélos et accompagner l'essor des nouvelles pratiques de mobilités durables

QUELS DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FINANCEMENTS D'UNE POLITIQUE DES MOBILITÉS ACTIVES ?

Indice de coût

- échelle communale : 5 à 15 000 euros
- échelle intercommunale : 20 à 40 000 euros

Ingénierie

Partenaires à mobiliser : DDTM44 et ADEME / associations pour le référencement des besoins et des usages.

Financement

Subvention de financement de la planification des mobilités actives avec la DDTM44 (subvention de 20 %) cumulable avec le programme AVELO2 (ADEME).
<https://aides.francemobilites.fr>

Loire Atlantique

Planification des mobilités actives

Ille-et-Vilaine

Mayenne

Morbihan

CA Redon
Agglomération

CC Chateaubriant-Derval

CC de Nozay

CC du Pays
de Pontchateau

CC Pays de Blain

COMPA

CAP'Atlantique

CARENE

CC Estuaire
et Sillon

CC d'Erdre
et Gesvres

CC du Sud Estuaire

Nantes
Métropole

CC Sèvre & Loire

Maine-et-Loire

Pornic Agglo

CC Grand Lieu

Clisson Sèvre
Maine Agglo

CC Sud Retz
Atlantique

Vendée

0 10 20 km

Sources : DDTM44




Fond de carte : Adminexpress © IGN

© DDTM de Loire-Atlantique - reproduction interdite

Créé le 19.10.2022 - SPCD - BST

Légende

Schéma directeurs des modes actifs

-  Schéma en cours d'élaboration
-  Schéma en réflexion
-  Schéma validé

Outils mobilisables pour passer à l'action

Passer à l'action

Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

Exemples d'offre d'ingénierie

CAPAMOB



Rôle

Outil de diagnostic pour comprendre, analyser, pour agir sur les mobilités, Capamob vous guide pour réaliser votre diagnostic des mobilités en territoire rural ou péri-urbain

Contact

<https://capamob.cerema.fr/contact>

**Cellule régionale
France mobilité**



Rôle

- animation ;
- aide à la réalisation de projet ;
- capitalisation et recensement des bonnes pratiques et initiatives ;

Contact

paysdelaloire@francemobilites.fr

Passer à l'action

Financements

Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

Aides-territoires Mobilités



Le portail des dispositifs d'aides (financements et ingénierie) pour les projets, expérimentations et innovations dans les mobilités.

<https://aides.francemobilites.fr>

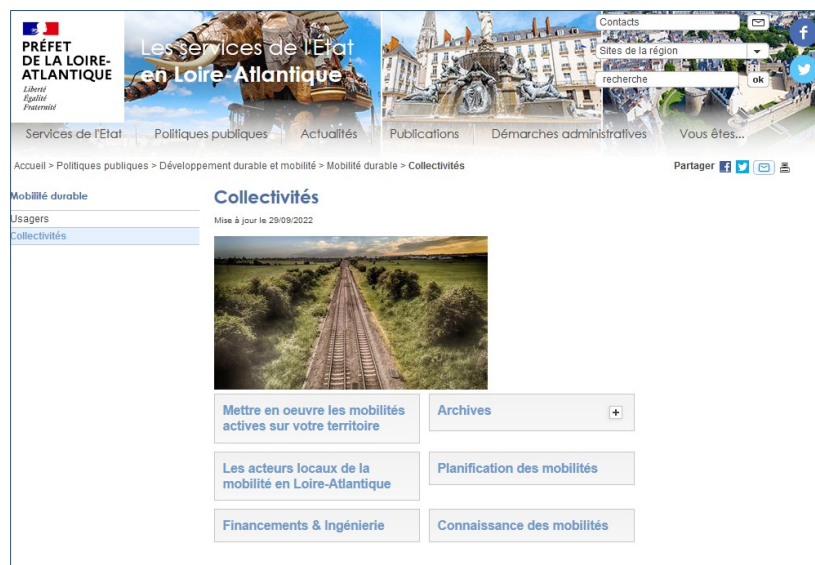
Autres dispositifs de financements récurrents à travers les **AAP / AMI / AAT**

Pour les projets d'aménagements :
les fonds **DSIL / DETR**
et **FEDER**

Pour tous renseignements complémentaires sur les financements, les planifications, l'ingénierie :
le bureau des stratégies territoriales de la **DDTM44**
ddtm-spcd-st@loire-atlantique.gouv.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour tout savoir sur la mobilité dans le département



Contact : victor.le-roux@loire-atlantique.gouv.fr
ddtm-spcd-st@loire-atlantique.gouv.fr